

# **Indicateurs sociaux et économiques : hypothèses, visées et valeurs sous-jacentes**

Document de référence

de

Mike McCracken

Informetrica Ltd. et

Katherine Scott

Conseil canadien de développement social

## Table des matières

	Page
Introduction	128
L'élaboration d'indicateurs sociaux et économiques	129
Le lien entre les connaissances et la politique gouvernementale	129
Les critiques formulées à l'égard des indicateurs : hypothèses générales	132
La réalité que cernent les indicateurs est-elle celle des hommes ou des femmes??	133
Quel genre de connaissances les indicateurs permettent-ils d'obtenir? De quelle manière sont-ils construits?	134
Les mesures existantes portent essentiellement sur les attributs ou réalisations se rapportant à des personnes, des ménages ou des entreprises. Y a-t-il autre chose qui puisse être mesurée?	135
Conclusion	137
Critiques formulées à l'égard des indicateurs : hypothèses révélatrices du sexe de l'auteur	137
Les femmes appréhendent-elles le monde de la même manière que les hommes?	138
Lorsque les femmes sont « visibles », de quelle manière sont-elles définies?	140
Quel rôle la notion de sexe a-t-elle joué dans le contexte de l'élaboration des indicateurs?	141
Conclusion	142
Les indicateurs dont on se sert	143
Revenu réel disponible par ménage, PIB (SCN)	143
Les indicateurs de la population active	144
L'indice des conditions sociales (variante canadienne de l'indice de Fordham)	145
L'indice du développement humain (IDH) et l'indicateur de l'habilitation des femmes (IHF)(PDNU)	147
<i>Les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes</i> (ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsable de la condition féminine)	148
Produire de bons indicateurs	149
Comment un indicateur devrait être conçu	149
Comment minimiser les ressources employées dans la construction d'un indicateur	150

## Table des matières – fin

	Page
Produire de bons indicateurs – fin	
Comment communiquer l’histoire de l’indicateur	150
Considérations supplémentaires	151
Orientations pour de meilleurs indicateurs	152
Questions abordées aux ateliers	152
Recommandations à l’intention des organismes statistiques	153
Recommandations à l’intention des constructeurs d’indicateurs	155
Recommandations à l’intention des utilisateurs et utilisatrices des indicateurs	156
Recommandations à l’intention des décisionnaires	157
Autres recommandations	157
Autres suggestions de lecture	158
Bibliographie	158

## Introduction<sup>1</sup>

Au cours des 20 dernières années, les spécialistes des questions féminines ont tenté de mettre en lumière et de comprendre le rôle de la femme dans la vie sociale, économique et culturelle. Des chercheurs de diverses disciplines poursuivent l'élaboration de théories, de méthodologies et de pratiques nouvelles en vue de promouvoir la condition féminine et de jeter des lumières additionnelles sur les rouages complexes de toute société.

Les gouvernements se sont également associés à ces efforts. La publication intitulée *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes* est une contribution canadienne récente au débat social et à la formulation de lignes directrices en matière d'égalité entre les sexes. Cette nouvelle série d'indicateurs économiques vise « à sensibiliser le grand public à la situation des femmes et des hommes, à stimuler le débat en matière de politique gouvernementale, à encourager la recherche d'explications et de réponses et à mesurer les progrès accomplis » (ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine 1997, p. 5). Le Symposium sur les indicateurs de l'égalité entre les sexes a pour objet de promouvoir la discussion sur l'élaboration d'un indicateur des disparités entre les sexes amorcée dans *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*.

Le présent document a été rédigé en vue du symposium et vise à examiner tous les aspects des paradigmes implicites des indicateurs sociaux et économiques, afin d'élargir le contexte de la discussion sur les indicateurs de l'égalité entre les sexes. L'objectif est de prendre du recul et de mettre en question les hypothèses et les valeurs qui sont à la base du mouvement actuel en faveur de l'élaboration d'indicateurs sociaux et économiques, y compris les efforts consentis en vue de produire des indicateurs de l'égalité entre les sexes. La partie suivante porte sur l'émergence des indicateurs et sur les critiques dont ils ont fait l'objet, tant générales que propres à la problématique hommes-femmes. Suivent de nombreux exemples, à commencer par les mesures économiques à long terme des Comptes nationaux et de l'Enquête sur la population active. Nous examinons ensuite une réalisation récente, soit l'indice des conditions sociales (Index of Social Health), qui élargit le champ des mesures. La revue de plusieurs indicateurs propres aux hommes et aux femmes vient

**Notre but est de mettre en question les hypothèses et les valeurs qui sont à la base du mouvement actuel en faveur de l'élaboration d'indicateurs sociaux et économiques.**

---

<sup>1</sup> La version initiale du présent document tient compte des observations de Monica Townson, Jane Friesen et d'autres participants. Les erreurs et incohérences qui restent sont attribuables aux auteurs, en particulier à notre vénérable collègue en complet-veston.

clure cette partie. La dernière partie traite des orientations futures de la recherche et des suggestions en vue de rendre les indicateurs plus réceptifs aux distinctions entre les sexes.

## L'élaboration d'indicateurs sociaux et économiques

### La lien entre les connaissances et la politique gouvernementale

Les indicateurs expriment ou représentent des concepts ou des conditions complexes. Ils prennent la forme de statistiques ou d'autres renseignements qui visent à dissiper le doute ou l'ignorance en extrayant des idées simples de celles qui sont complexes (Innes 1990, p. 291). Nous nous en servons pour tenter d'approfondir des phénomènes sociaux et économiques. En fait, les indicateurs font partie de notre existence quotidienne. Il serait presque impossible de nos jours de décrire la conjoncture économique, notamment, sans faire allusion au taux d'inflation (IPC), à l'indice composite de la Bourse de Toronto ou au taux de chômage national.

À ce titre, les indicateurs se sont révélés d'une grande utilité aux fins de la formulation de programmes et de lignes directrices, puisque les responsables cherchent à se procurer des renseignements qui leur permettent de définir les problèmes et les solutions éventuelles. Les indicateurs servent également de base à la discussion. De nos jours, les décideurs et la population souscrivent généralement à l'opinion voulant que la prise de décisions doit être bien étayée, c'est-à-dire fondée sur des faits et des analyses plutôt que sur l'expérience personnelle, des données non scientifiques ou d'autres considérations purement politiques. À cet égard, les indicateurs jouent un rôle important.

Les efforts en vue d'utiliser les indicateurs pour faire le lien entre les connaissances et la politique gouvernementale ne datent assurément pas d'hier. Les mesures économiques du cycle conjoncturel des années 1920 ont été des étapes importantes, non seulement pour les économistes mais également pour les décideurs des secteurs public et privé. Le choc de la Dépression, suivi de l'obligation de mobiliser la population en vue de la guerre ont révélé à quel point nos systèmes de mesure étaient inadéquats.

Aux États-Unis, l'établissement, à la fin des années 1930, de la Division du revenu national au sein du Département du commerce marque un moment important car elle témoigne de l'engagement du gouvernement à établir et à diffuser des estimations du revenu national et du produit national (Block 1986, 771). Au Canada, la publication après la guerre, en 1945, du *Livre blanc sur l'emploi et le revenu* signale le début des travaux

**Les indicateurs jouent un rôle important dans l'élaboration des programmes et des politiques.**

liés aux comptes nationaux. La principale préoccupation était de relever le défi de reconstruction d'après-guerre qui consistait à assurer le plein emploi et la croissance des revenus (Statistique Canada 1975, p. 22).

Depuis ce temps, le gouvernement a continué de jouer un rôle de premier plan eu égard à la production d'indicateurs économiques qui non seulement mettent en lumière les tendances économiques, mais influent également sur la façon dont nous définissons le progrès économique.

L'intérêt suscité par les indicateurs sociaux s'explique par les requêtes en vue d'évaluer le bien-être des citoyens dans des domaines comme la santé, l'éducation et le logement. Même si l'élaboration des indicateurs sociaux remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement en faveur de la formulation d'indicateurs sociaux a véritablement pris de l'ampleur dans les années 1960 et au début des années 1970, alors que se sont multipliées les interrogations quant à la nature du « progrès » (Noll 1997). La contestation de l'idée que « croissance économique égale développement social » des années 1950 a avivé l'intérêt à l'égard des indicateurs sociaux et, à son tour, a servi de prélude à l'introduction des programmes d'États providences au Canada et ailleurs. Parallèlement, les modèles plus rationnels de gouvernement ont inspiré une confiance renouvelée aux milieux gouvernementaux et aux spécialistes des sciences politiques. Au début des années 1970, le Conseil économique du Canada a mené des études sur les indicateurs sociaux afin d'élargir la discussion des objectifs, a soumis une série d'indicateurs de la santé, du logement et de l'environnement et a favorisé l'élaboration des bases de données sous-jacentes (CÉC 1974, p. 62-66). Dans cette optique, l'élaboration d'indicateurs sociaux a fait figure d'élément clé de la mise au point d'une politique sociale plus progressiste. La mesure d'une telle évolution était considérée comme un aspect important du rôle du gouvernement dans la société.

**Les indicateurs sociaux ont fait figure d'élément clé de la mise au point d'une politique plus progressiste.**

Étant donné que l'expansion des États providences dans les années 1960 a soutenu l'intérêt envers les indicateurs sociaux, il n'est sans doute pas étonnant que ces indicateurs retiennent à nouveau l'attention dans les années 1990, au moment où le gouvernement démantèle les programmes sociaux. Les raisons pour lesquelles on s'intéresse à ces indicateurs sont toutefois bien différentes. Nous vous soumettons trois d'entre elles.

Premièrement, à l'heure actuelle, les responsables, qui tentent de redéfinir le rôle de l'État, fondent leurs décisions sur des renseignements. Pour comprendre dans quelle mesure les politiques et les programmes existants satisfont aux objectifs fixés et pour définir les activités auxquelles elles devraient se livrer à l'avenir, les administrations accordent depuis peu la

priorité aux indicateurs des « résultats ». Les décisionnaires qui, dans bien des cas, n'ont pas en main les renseignements nécessaires pour évaluer le succès ou l'échec des programmes, en particulier ceux qui sont axés sur la réalisation d'objectifs sociaux, comme la promotion de l'égalité entre les sexes, financent la recherche sur l'élaboration d'indicateurs.

Deuxièmement, l'intérêt suscité par les indicateurs est lié à l'évolution des rapports entre le citoyen et l'État. À une époque où la population retire de plus en plus sa confiance aux administrations (Ekos, Rethinking Government Project), de nombreux groupes de citoyens exigent que les fonctionnaires répondent de leurs actes dans une plus grande mesure et ce dans bien des domaines, depuis la comptabilité publique (ex. : l'optimisation des ressources) jusqu'à la participation accrue de la population à la définition des objectifs et des limites de l'activité de l'État (ex. : les lois référendaires). Le célèbre projet des modèles de l'Oregon (Oregon Benchmarks) illustre bien l'intérêt renouvelé que le gouvernement et la population en général portent aux indicateurs sociaux. Grâce à la collaboration soutenue de la population à ce projet, il a été possible de définir des objectifs sociaux et économiques à long terme pour l'Oregon et de planifier la réalisation de ces derniers (Oregon Progress Board 1996).

La troisième raison, mais non la moindre, est que les organismes bénévoles et les divers groupes de revendication au Canada ont également opté pour les indicateurs sociaux afin de suivre l'évolution du progrès social à mesure que les gouvernements fédéral et provinciaux restructurent les programmes de l'État providence (Shookner 1997). Il s'agit de centrer l'attention sur l'importance de la vie sociale au Canada et le rôle crucial des administrations qui veillent au bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes en prenant à cette fin diverses mesures, notamment le régime de soins de santé universel, le soutien accordé aux familles et le remplacement du revenu en période de récession économique, etc. Les groupes de service social à tendance progressiste font remarquer que les administrations ont aboli leurs déficits aux dépens des Canadiens et des Canadiennes à faible ou moyen revenu. Ces groupes se servent des indicateurs sociaux pour faire valoir que l'investissement dans des programmes comme la prestation fiscale pour enfants ou les garderies est rentable, du point de vue social et économique, tant à court terme (diminution des taux de la pauvreté infantile ou de son acuité) qu'à long terme (amélioration du bien-être et de la productivité de l'ensemble des citoyens).

Ces exemples d'indicateurs sociaux et économiques illustrent comment les indicateurs ont été développés et utilisés non seulement par le

**Intérêt suscité par les indicateurs est lié à l'évolution des rapports entre le citoyen et l'État.**

**Les indicateurs sociaux ont été envisagés comme un moyen de contrôler le progrès social et d'assurer le bien-être de tous les Canadiennes et Canadiens.**

gouvernement mais aussi par les groupes d'intérêt et les groupes de revendication pour soutenir et critiquer les programmes gouvernementaux. Après presque un siècle d'utilisation, les indicateurs restent des outils puissants de description du monde qui nous entoure.

### Les critiques formulées à l'égard des indicateurs : hypothèses générales

L'élaboration d'indicateurs sociaux et économiques, même celle des exemples les plus récents qui seront exposés en détail plus loin dans le présent document, est fondée sur une conception « positiviste » des connaissances en général et de celles qu'on utilise aux fins des politiques, en vertu de laquelle les connaissances basées sur des faits sont formulées et mises à l'essai grâce à des méthodes relevant des sciences empiriques. Judith Innes résume cette conception particulière des connaissances et des liens qu'elles entretiennent avec le processus politique.

Dans cette optique, on suppose que les décisionnaires doivent fonder leurs décisions sur des renseignements officiels, notamment des statistiques ou des constatations des sciences sociales [...] Pour que cette manière d'envisager les connaissances puisse être appliquée, les responsables doivent représenter des intérêts unitaires et être en mesure de faire des choix significatifs et délibérés. Leur tâche consiste à sélectionner des options qui se traduiront vraisemblablement par la réalisation d'objectifs sur la base des critères, des données et de la logique.

Les connaissances dont on tient compte dans le modèle scientifique sont celles qui découlent explicitement du traitement de données et viennent étayer des décisions identifiables. Au nombre des connaissances, mentionnons les faits, les statistiques, les théories et les conclusions aux fins de la recherche et de l'analyse formelles. Ces connaissances sont le fruit du travail de spécialistes impartiaux qui n'ont rien à voir avec le processus politique [...] Le processus d'information sur les politiques est donc graduel et prévoit une répartition des tâches entre les décisionnaires qui définissent les objectifs, les spécialistes qui effectuent les analyses et les décisionnaires qui prennent les décisions (Innes 1990, p. 3).

Ce modèle prédominant d'indicateurs sociaux et économiques est fondé sur un petit nombre d'hypothèses fondamentales sur la nature des connaissances et la production de celles-ci. Dans le projet des indicateurs, on tient pour acquis qu'il est possible de ramener des phénomènes sociaux et économiques complexes (réalité empirique) à un seul énoncé cohérent



ou à un fait stylisé, qu'il existe un lien direct entre un indicateur (ex. : le taux de chômage) et une expérience, un événement ou une condition. En fait, la valeur des indicateurs, aux fins de la prise de décisions dans le cas qui nous occupe, tient précisément au fait qu'ils sont en apparence fondés sur la réalité empirique, et non pas sur des données découlant d'une théorie, d'une intuition ou d'une déduction. Les indicateurs et autres outils empiriques sont considérés comme une science objective.

La neutralité ou l'objectivité des indicateurs sociaux et économiques peut être contestée sous divers aspects, trois d'entre eux étant exposés ci-dessous.

*La réalité que cernent les indicateurs est-elle celle des hommes ou des femmes?*

La plupart des intervenants seraient d'accord avec la définition suivante de l'indicateur : série de règles régissant la collecte et la structuration de données de manière à pouvoir leur attribuer un sens (Innes 1990, p. 5). Par conséquent, chaque indicateur est fondé sur une quelconque conception de la façon dont le monde fonctionne ou devrait fonctionner. Celle-ci transparaît dans les données utilisées, la pondération, la période analysée et les choix quant à la méthode ou à la désagrégation (selon la région, le sexe, l'âge, etc.). L'indicateur met en lumière certains aspects d'une situation aux dépens des autres, permettant ainsi aux observateurs de « voir » le monde par le biais d'une lentille particulière qui canalise leurs pensées et leurs actes dans des directions particulières.

En bref, *les indicateurs ne sont pas des concepts statistiques neutres*. Ils prouvent la justesse de points de vue particuliers du monde et accordent la priorité à certaines sphères de connaissances. La coloration de l'objectivité est d'autant plus marquée si ou quand les indicateurs sont érigés au rang d'institutions. L'utilisation soutenue de ces derniers a tendance à concrétiser une façon particulière d'appréhender et d'évaluer une question, notamment le chômage ou la productivité, en lui donnant le statut d'une réalité objective plutôt que celui d'une construction sociale qui accorde la prérogative aux intérêts et points de vue conventionnels traditionnellement adoptés par les gouvernements, les entreprises ou les universités.

Par exemple, les gouvernements de même que les spécialistes ont toujours investi beaucoup d'énergie dans l'élaboration et le suivi d'indicateurs économiques comme le PIB, les ratios d'endettement, la productivité et autres indicateurs du même genre. Ce qui explique qu'il soit monnaie courante d'entendre parler d'indicateurs économiques. Ces derniers colorent maintenant notre façon d'envisager l'économie. Par contre,

**La valeur des indicateurs, aux fins de la prise de décisions dans le cas qui nous occupe, tient précisément au fait qu'ils sont en apparence fondés sur la réalité empirique.**

**Un indicateur est une série de règles régissant la collecte et la structuration de données de manière à pouvoir leur attribuer un sens. Les indicateurs ne sont pas neutres.**

on a accordé relativement peu d'attention aux indicateurs sociaux comme les mesures de l'inégalité entre les sexes ou la vitalité des systèmes sociaux des collectivités. On peut soutenir que ces aspects de la vie sociale et économique sont aussi importants que la vigueur de l'économie de marché. Cependant, parce qu'ils ne font pas l'objet d'une évaluation systématique, ils sont moins apparents et, par conséquent, leur importance est moindre, du moins aux yeux de la population.

Le taux de chômage est un autre exemple courant de l'existence de ce genre de préjugé. Au fil des ans, les méthodes utilisées pour définir et calculer ce taux ont évolué dans la mesure où s'est transformée la manière dont la population et les hommes politiques percevaient le chômage. Par exemple, certaines catégories de travailleurs (ex. : les ouvrières agricoles) étaient autrefois exclues du calcul du taux de chômage. Dans ce cas particulier, les femmes qui travaillaient sur les exploitations agricoles familiales n'étaient pas considérées comme « productives » car on considérait que les travaux qu'elles effectuaient s'inscrivaient dans le prolongement de leurs tâches ménagères. Il était évident qu'on ne tenait pas compte de leur contribution dans le calcul du taux de chômage. Cette situation a toutefois changé récemment.

### **Le travail et l'emploi ne sont pas la même chose.**

En fait, la notion de l'activité est restreinte aux travailleurs rémunérés et aux travailleurs autonomes et à ceux qui sont à la recherche d'un emploi rémunéré. Toutefois, les personnes qui soutiennent des familles, suivent des cours, prennent soin de membres de leur famille qui sont malades ou handicapés sont considérées comme « inactives ». Statistique Canada ne laisse planer aucun doute quant à ces définitions. Cependant, la perception selon laquelle le travail et l'emploi sont une seule et même chose est trop souvent à l'origine de l'hypothèse voulant que les « inactifs » soient des « oisifs » ou des personnes non engagées sur le plan social. Dans la plupart des cas, cela est loin d'être vrai.

### *Quel genre de connaissances les indicateurs permettent-il d'obtenir? De quelle manière sont-ils construits?*

Les indicateurs, dont l'objectivité présumée est sapée par les hypothèses et les valeurs qui les sous-tendent, sont également limités par les méthodologies et les méthodes disponibles. Comme nous l'avons déjà souligné, les indicateurs tentent de ramener des phénomènes complexes à des idées ou concepts plus simples. Leur portée et leur ampleur sont cependant toujours restreintes, à n'importe quel moment, par ce qu'on peut effectivement mesurer.

Il n'est pas étonnant que l'élaboration d'indicateurs occupe une place importante dans le domaine des études de marché où l'activité est mesurée

en dollars. Le produit intérieur brut, par exemple, qui permet de calculer le revenu et le produit nationaux, sert d'ordinaire d'indicateur de l'activité économique d'un pays. Des critiques récemment formulées par Waring (1988) et d'autres personnes (Anderson 1991, Folbre 1994) ont fait état d'hypothèses sexistes au sujet de l'activité économique qui sous-tendent le PIB. Des spécialistes des questions féministes pressent de plus en plus les organismes statistiques nationaux de tenir compte, dans la comptabilité nationale, du travail des femmes, en majeure partie non rémunéré. (Voir ci-après la partie traitant des critiques formulées par des spécialistes de la condition féminine à l'égard des indicateurs.)

Cependant, la controverse porte surtout sur les conventions statistiques qui régissent la construction du PIB, c'est-à-dire les définitions utilisées pour recueillir les données, concevoir les questionnaires et assurer la mise en application. L'une des raisons pour lesquelles les économistes ont toujours défini l'activité économique uniquement sous la forme d'entrants et d'extrants rémunérés du marché est que ces activités possèdent une commune unité de valeur, soit l'argent. Comment peut-on mesurer la valeur des garderies qui contribuent à la santé économique d'une société? On tente en ce moment de calculer le coût de l'exécution d'un travail non rémunéré dans le contexte du marché (valeur de remplacement) (Statistique Canada 1995a). Le marché constitue encore la norme et les méthodes comptables existantes continuent de faire obstacle aux discussions sur la façon de mesurer et d'évaluer le travail non rémunéré.

La controverse entourant la définition du PIB illustre bien le problème fondamental lié à l'élaboration des indicateurs sociaux et économiques. *Les indicateurs mesurent ce qui est aisément mesurable.* Par exemple, nous avons constaté ces dernières années un fléchissement des taux de criminalité au Canada. Ces derniers sont toutefois fondés sur les crimes déclarés aux services de police (qui peuvent ou non avoir été systématiquement déclarés). Ces taux ne tiennent pas compte de l'activité criminelle non déclarée, notamment la violence familiale (Centre canadien de la statistique juridique 1997). Les taux de criminalité sont, par conséquent, des mesures imparfaites de l'activité criminelle.

*Les mesures existantes portent essentiellement sur les attributs ou réalisations se rapportant à des personnes, des ménages ou des entreprises. Y a-t-il autre chose qui puisse être mesurée?*

Les indicateurs sociaux et économiques sont d'ordinaire axés sur des personnes, des ménages ou des entreprises qui forment l'unité de base de l'analyse. Cette orientation tient implicitement et explicitement pour acquis que la personne est à l'origine de l'activité humaine, qu'elle est le moteur de l'évolution sociale et économique.

**L'élaboration d'indicateurs occupe une place importante dans le domaine des études de marché où l'activité est mesurée en dollars.**

**Comment mesure-t-on la valeur des soins à l'enfant qui font partie intégrante de la santé économique d'une société?**

La place de la personne au sein de l'activité sociale et économique fait évidemment l'objet d'âpres controverses parmi les spécialistes de bon nombre de domaines d'étude. Par exemple, en économie du travail, les « modèles du capital humain » préconisent que le progrès individuel sur le marché du travail témoigne de l'instruction, des compétences et de la santé de la personne en question. Le marché assimile sur le champ ce renseignement, établit la concordance voulue entre la personne et l'emploi et veille à ce que celle-ci soit convenablement rémunérée.

Alternativement, les explications « structuralistes » font essentiellement valoir des obstacles institutionnels, notamment la ségrégation professionnelle au sein du marché du travail, pour expliquer le lieu de l'emploi et les schémas de rémunération.

Il est facile de se procurer des données pour étayer la recherche sur les attributs des employés individuels. Bon nombre d'enquêtes statistiques importantes, notamment l'Enquête sur la population active, dressent le profil des attributs et des réalisations, à titre individuel, des Canadiens et des Canadiennes. Il est plus ardu de soumettre des éléments à l'appui des hypothèses structuralistes, qui étudient la discrimination systémique dans le contexte des marchés du travail internes. Dans ce cas, les économistes doivent souvent s'éloigner des principales explications ou méthodes de recherche libérales (utilisation d'importantes sources de données secondaires qui se prêtent à des analyses économétriques complexes) et opter pour des techniques plus qualitatives, notamment des études de cas ou des analyses historiques, approches dont la valeur n'est pas largement reconnue dans le contexte de l'économie qui est une science rigoureuse (MacDonald 1994).

**Les renseignements utilisés pour identifier la discrimination systémique sont difficiles à obtenir.**

Le préjugé individualiste dont sont manifestement entachés les sources de données quantitatives et les indicateurs existants a une incidence profonde sur le genre d'analyses qu'on peut effectuer. Notamment, le fait d'enregistrer les divergences et les similarités entre les hommes et les femmes en tant que groupes, comme nombre de nos indicateurs le font à l'heure actuelle, ne nous mène pas très loin. Il est de plus en plus évident qu'il faut saisir des données sur la structure des relations ou des réseaux, à l'échelon de la famille, de la société, du pays ou de la planète, afin de comprendre l'emprise sur le marché, les rapports entre les hommes et les femmes, la transmission des nouvelles idées.

Les spécialistes poussent la recherche aussi loin que possible en adaptant les méthodes et les indicateurs existants en vue d'étudier précisément ce genre de questions. Il se peut que notre bagage d'indicateurs sociaux et économiques ne suffise pas en l'occurrence. Nous devons alors tenter de

concevoir de nouveaux indicateurs qui saisiront non seulement les attributs individuels, mais également les rapports structurels qui façonnent la vie sociale et économique.

### *Conclusion*

Ce qui précède ne constitue pas un plaidoyer contre l'utilisation des indicateurs, en particulier aux fins de la politique gouvernementale. Nous ne pouvons empêcher que certains concepts ou renseignements soient érigés au rang d'institution pour favoriser la communication et la compréhension. La présente discussion fait cependant ressortir certaines hypothèses problématiques, intrinsèquement liées à l'élaboration des indicateurs sociaux et économiques, qui occultent les façons dont les indicateurs sont construits et la manière dont ces derniers modèlent, en revanche, le monde que nous percevons.

### *Critiques formulées à l'égard des indicateurs : hypothèses révélatrices du sexe de l'auteur*

Les indicateurs visent expressément à représenter ou à traduire des phénomènes empiriques particuliers, à rendre ces derniers « appréhendables ». Des méthodologies et des techniques de recherche sont conçues pour saisir la « réalité » de certains événements ou concepts ou de certaines conditions. Ce qui soulève instantanément les questions suivantes : « De quelle personne saisit-on la réalité? » et « La réalité est-elle mesurable? »

Comme nous l'avons déjà mentionné, les indicateurs sociaux et économiques incarnent depuis toujours une conception positiviste de la connaissance, basée sur la tradition empiriste de la science occidentale. Plus récemment, divers groupes ont contesté l'objectivité présumée et le statut privilégié de la recherche scientifique, en particulier les spécialistes de la condition féminine qui ont joué un rôle important relativement à la remise en question du positivisme scientifique et la façon dont il transparaît d'une discipline à l'autre.

Les critiques formulées par des féministes du domaine des sciences humaines et des sciences sont variées et diversifiées puisqu'elles émanent d'un certain nombre de traditions divergentes du point de vue théorique et méthodologique. Cependant, tous sont d'accord avec la prémisse selon laquelle le **sexe** est l'un des principes organisationnels clés de la vie sociale et économique. Celle-ci diffère d'une conception exclusivement fondée sur les divergences biologiques entre les **sexes**. Ici, on entend par sexe « des caractéristiques propres à une culture, qui déterminent le

**Il y a des hypothèses problématiques à la base des indicateurs économiques qui assombrissent leur construction.**

**Divers groupes ont contesté l'objectivité de la recherche scientifique.**

**Les spécialistes de la condition féminine donnent un aperçu différent de la vie sociale et économique.**

comportement social des femmes et des hommes et les rapports entre eux ». Par contre, le sexe « caractérise les différences biologiques entre les femmes et les hommes » (Condition féminine Canada 1996, p. 3).

Dans chaque domaine, « [...] les spécialistes des questions féminines en sont venus à la conclusion que ce que nous prenons pour des problèmes, des concepts et des théories qui s'appliquent à l'humanité entière, des méthodologies objectives et des vérités transcendantales sont en réalité bien moins que cela. Il s'agit plutôt de produits de la pensée qui portent les marques de leurs créateurs collectifs et individuels » (Harding 1986, p. 15). En outre, ils témoignent des climats intellectuels et politiques de leur époque. Ce qui ne signifie pas que les connaissances théoriques et empiriques d'autrefois sont erronées. Il s'agit plutôt d'une perspective singulière, ou incomplète, de la vie sociale et économique. Les spécialistes de la condition féminine donnent un aperçu différent de la vie sociale et économique, qui vise à mieux saisir la diversité de l'expérience humaine, en particulier ses aspects fondés sur le sexe, grâce à de nouveaux contextes conceptuels et outils méthodologiques.

Ce travail consiste en grande partie à dévoiler les hypothèses qui sous-tendent les principaux paradigmes théoriques (quelles questions sont posées et quels renseignements sont réputés être pertinents), les principales méthodologies (comment procède-t-on à la recherche) et les principales méthodes (techniques utilisées pour recueillir les éléments de preuve). Nous poursuivons, ci-après, notre analyse des hypothèses sous-jacentes des indicateurs en étudiant de quelles façons le « préjugé lié au sexe » intervient eu égard aux indicateurs sociaux et économiques. Par préjugé lié au sexe, nous entendons un parti pris en faveur des hommes en tant que **sexe** en ce qui a trait aux attitudes et aux actions quotidiennes, dans le contexte du raisonnement théorique ou de la politique gouvernementale (Elson 1991, chapitre 1). Cela ne signifie pas que tous les hommes entretiennent des préjugés à l'égard des femmes. Il s'agit plutôt d'un parti pris qui se manifeste lorsque des asymétries (ex. : des disparités salariales pour un même emploi) sont non fondées ou injustifiées. Dans la plupart des cas, le parti pris fondé sur le sexe découle de la manière dont on concilie le fait de toucher un revenu monétaire ou d'accomplir un travail rémunérateur (production) et celui d'avoir des enfants et de les éduquer (reproduction).

*Les femmes appréhendent-elles le monde de la même manière que les hommes?*

Les spécialistes de la condition féminine soutiennent depuis de nombreuses années que les femmes et les hommes appréhendent le monde de façons nettement divergentes et, par conséquent, qu'il faut utiliser des

théories et des méthodologies de recherche qui tiennent compte de ces divergences hommes-femmes pour étudier la condition et la place des femmes et des hommes dans la société. Cette assertion est diamétralement opposée à celle de la recherche traditionnelle qui maintient que l'étude des hommes est révélatrice de l'expérience vécue tant par les hommes que par les femmes, à l'instar du pronom « il » lorsqu'il est utilisé à titre impersonnel. Même si on la qualifie quelquefois de « non sexiste », cette façon de procéder aurait plutôt pour effet de « rendre le sexe invisible ».

Par opposition, les analyses de la condition féminine contestent l'hypothèse selon laquelle nous subissons tous l'incidence de la vie sociale et économique et réagissons tous à cet égard de façon identique. Elles portent essentiellement sur les diverses réalités sociales, les attentes que nous nourrissons et les circonstances économiques qui varient d'une femme à l'autre et par rapport aux hommes.

La recherche sur le traitement des crises cardiaques et des accidents cérébrovasculaires constitue peut-être l'illustration classique de ce genre de parti pris. Les premiers travaux en vue de comprendre et de soigner ces maladies étaient presque exclusivement fondés sur des études portant sur les hommes et leur physiologie. Les chercheuses et chercheurs avaient fait valoir à l'époque que les résultats de ces études pourraient s'appliquer tant aux femmes qu'aux hommes. En fait, l'inclusion des femmes dans ces études aurait faussé le processus de détermination des caractéristiques de ces maladies et, par conséquent, leurs méthodes de traitement.

Carol Gilligan soulève une question similaire dans son fameux ouvrage sur le développement moral intitulé *In a Different Voice* (Gilligan 1982). À son avis, les ouvrages philosophiques et psychologiques traditionnels, en particulier ceux de Lawrence Kohlberg, proposent des notions **masculines** de la justice comme norme du développement moral humain. M. Kohlberg soutient que les êtres **humains** traversent six étapes de développement moral et atteignent leur apogée lorsqu'ils acquièrent la maîtrise de soi fondée sur des principes universels de justice, de réciprocité et de respect d'autrui à titre individuel et personnel. Pour M<sup>me</sup> Gilligan, le problème découle du fait que les filles et les femmes n'ont jamais dépassé la troisième étape de l'échelle de M. Kohlberg. Elle soutient que ce phénomène n'est pas attribuable aux lacunes de la femme du point de vue moral mais à la conception de la moralité de M. Kohlberg qui est simplement trop étroite pour tenir compte d'un autre point de vue que celui de l'homme.

On peut également relever dans les études de marché des exemples de ce genre de préjugé sexiste. Tant la théorie que les données existantes posent des problèmes si l'on veut comprendre ce que vivent les travailleuses

**On a estimé que le travail dans le domaine du développement moral avait un préjugé sexiste puisqu'il proposait comme norme des conceptions masculines de la justice.**

**On présente des exemples de préjugés sexiste dans les études sur le marché du travail.**

rémunérées. Le secteur du travail à temps partiel illustre bien ce qui précède. Dans les enquêtes, lorsqu'on cherche à déterminer pour quelle raison les répondants travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine au Canada), on soumet à ces derniers une liste d'options mutuellement exclusives au nombre desquelles figurent les suivantes : « N'a pu trouver que du travail à temps partiel », « Va à l'école », « Ne voulait pas de travail à temps plein », « Obligations personnelles ou familiales ». Par conséquent, les femmes qui veulent peut-être travailler à temps plein mais ne peuvent le faire en raison de leurs lourdes obligations familiales n'ont aucune manière de l'indiquer. Dans le cas qui nous occupe, la conception de l'enquête est fondée sur des régimes d'emploi typiquement masculins, ce qui explique l'impossibilité de saisir le vécu des femmes et les restrictions auxquelles elles doivent faire face lorsqu'elles prennent des décisions quant au travail rémunéré.

*Lorsque les femmes sont « visibles », de quelle manière sont-elles définies?*

Le fait de fermer les yeux sur les distinctions liées au sexe est une forme de préjugé sexiste qui joue dans la définition et la construction des indicateurs. Ce qui se produit dans ce cas c'est qu'on ne mesure pas les rôles des hommes ou des femmes, ou qu'on les sous-estime. Cela découle en grande partie de la façon dont les femmes et leurs activités ont traditionnellement été comprises et appréciées.

Au Canada comme ailleurs, les femmes ont été surtout définies en grande partie par rapport à leurs responsabilités en tant que mères et pourvoyeuses de soins au foyer, à l'écart de la scène publique de l'emploi, fief des hommes. Cette démarcation marquée des tâches en fonction du sexe, qui caractérisait de nombreuses familles canadiennes au début et au milieu du vingtième siècle, a non seulement façonné la vie familiale mais est également à l'origine de la façon dont nous concevons les rôles et les attitudes des hommes et des femmes, le mode de fonctionnement de la société et nos institutions sociales et économiques. Cette dichotomie entre le domaine public de l'emploi rémunéré et le domaine privé du foyer a en réalité abouti à marginaliser la femme et à privilégier l'activité de l'homme.

Ce préjugé sexiste particulier joue un rôle notable dans les études sur le revenu et la pauvreté fondées sur des sources de données (ex. : l'Enquête sur les finances des consommateurs), structurées en fonction de la famille en tant qu'unité de l'analyse. Les membres d'une famille sont identifiés selon leur lien avec le chef de celle-ci, défini dans la plupart des cas comme le soutien de famille de sexe masculin. À moins que les femmes soient identifiées comme chef du ménage, ce qui signifie qu'elles sont

**La répartition du travail selon le sexe au début et au milieu du vingtième siècle a non seulement modelé la vie familiale, mais aussi influencé notre compréhension des institutions économiques et sociales.**

**L'utilisation du ménage comme élément d'analyse forme un casse-tête qui doit être résolu.**

Les indicateurs de l'égalité entre les sexes :  
préoccupations publiques et politiques gouvernementales



seules ou que leur époux est absent, il est difficile de mener de façon concluante une analyse se rapportant à l'un ou l'autre sexe. Ces enquêtes présument que tous les membres d'un ménage mettent en commun leurs revenus et qu'ils jouissent d'un accès égal aux ressources économiques familiales. Le moins qu'on puisse dire c'est que cette hypothèse pose un problème car elle occulte systématiquement la répartition du revenu au sein des familles. Par conséquent, bien que nous puissions facilement déterminer le revenu moyen d'une femme à la tête d'un ménage monoparental, il est beaucoup plus ardu de tirer des conclusions définitives au sujet du revenu moyen des femmes qui font partie d'un couple. Il est donc difficile de fixer avec précision le revenu moyen des femmes à titre individuel ou collectif. Les femmes, de même que la valeur de leur travail au sein du ménage, sont systématiquement occultées dans ces enquêtes.

Dans une famille, il arrive que diverses personnes touchent un revenu et en versent une partie dans la « tirelire du ménage ». Il se peut que la décision de répartir cet argent, y compris celle de mettre de côté une portion de leur contribution initiale, incombe à certains membres de la famille. Certains d'entre eux peuvent se charger de l'achat de biens et services à l'usage du ménage et d'autres peuvent consommer ces mêmes biens et services. Pour déterminer le « comportement familial », il faut étudier ces transactions et décisions intrafamiliales.

*Quel rôle la notion de sexe a-t-elle joué dans le contexte de l'élaboration des indicateurs?*

Les indicateurs ont été utilisés dans une large mesure dans les plus récentes études spécifiquement axées sur la condition féminine. Celles-ci s'attachent à cerner les rôles qu'assument les femmes au plan social et économique. Dans la majeure partie des cas, les études empiriques portent sur le niveau d'instruction des femmes, les ressources économiques dont elles disposent ou leur état de santé physique ou mentale, en d'autres termes sur leur degré de performance individuelle. La publication de Statistique Canada intitulée : *Portraits statistique des femmes au Canada* (1995b) illustre bien ce genre d'étude.

La désagrégation des données selon le sexe, et d'autres catégories comme la province, l'âge, la performance scolaire, etc., permettent d'obtenir un second type d'indicateurs. Cette façon de procéder est largement adoptée dans la plupart des enquêtes modernes, car elle permet d'établir des divergences en fonction du sexe. En utilisant ces renseignements à des fins de pondération ou en tant que données réelles, il est possible d'élaborer des indicateurs qui tiennent compte des distinctions entre les sexes.

**Les nouvelles études ont fait des efforts pour rendre les femmes visibles en tant qu'acteurs sociaux et économiques.**

D'autres recherches, également fondées sur des indicateurs, visent à évaluer le statut de la femme par rapport à celui de l'homme. Il s'agit, en l'occurrence, de déterminer si les femmes sont aussi instruites que les hommes, si elles gagnent autant ou vivent aussi longtemps qu'eux. Dans cette optique, l'évaluation du statut relatif de l'homme et de la femme constitue une méthode empirique de détermination du degré d'égalité entre les sexes. L'écart moyen entre les hommes et les femmes est un indicateur bien connu de l'égalité entre les sexes. Les études qui documentent la surreprésentation des femmes dans des professions comme l'enseignement ou les sciences infirmières, comparativement aux hommes, relèvent également de cette catégorie (Sugarman et Straus 1988, p. 230-233).

**Les mesures de l'égalité entre les sexes nous éloignent de la mesure des attributs individuels des femmes et des hommes.**

Prises ensemble, ces recherches empiriques ont amélioré notre compréhension de la position des femmes et des hommes dans notre société. Une recherche plus récente sur les mesures de l'égalité entre les sexes nous amène de la mesure des attributs individuels des hommes et des femmes à la compréhension de la manière dont les rapports entre les sexes sont encrés dans nos institutions économiques et sociales comme la famille et le marché du travail.

Ce travail repose néanmoins aussi bien sur certaines hypothèses selon lesquelles, notamment, l'égalité entre les sexes signifie que les femmes seront égales aux hommes lorsque leur situation dans la société sera la même (c'est-à-dire lorsque les femmes gagneront autant que les hommes et seront aussi nombreuses qu'eux dans chaque catégorie professionnelle). Dans cette optique de l'égalité, les hommes constituent la « norme » qui permet de mesurer l'évolution. Les mesures existantes ne laissent que peu de latitude pour tenir compte des modes de vie différents des femmes ou accorder de l'importance à ces derniers. En poussant cet exemple à l'extrême, on pourrait soutenir que les femmes seront les égales des hommes le jour où leurs taux d'incarcération seront aussi élevés que les leurs.

*Conclusion*

L'existence des nombreuses hypothèses qui sous-tendent les indicateurs sociaux et économiques existants rend d'autant plus complexe l'épineuse question de l'évaluation du statut de la femme dans la société, sous tous ses aspects. Les hypothèses, visées et valeurs qui ont fait l'objet de discussions nous amènent à nous poser certaines questions fondamentales relativement à l'élaboration des indicateurs. Est-il pertinent de se donner la peine de poursuivre le développement des indicateurs, étant donné les problèmes inhérents à la sélection d'indicateurs spécifiques, à l'établissement de ce qu'ils signifient présentement et à la détermination

des connaissances qu'ils peuvent mesurer? Est-il possible de travailler avec les indicateurs actuels pour examiner des questions telles que l'égalité des femmes, à partir d'hypothèses individualistes et révélatrices du sexe d'une personne incorporées dans plusieurs indicateurs existants? Est-ce suffisant d'ajouter le sexe comme variable à analyser?

Évidemment, nous essayons de continuer à mettre de l'avant le développement d'indicateurs sensibles aux différences entre les sexes. Nous croyons que ce travail, malgré les problèmes qu'il comporte, est utile pour décrire la position des femmes au Canada, dans leur diversité, et pour faire progresser les efforts en vue de réaliser une plus grande égalité entre les sexes. Néanmoins, cette discussion sur les hypothèses sous-jacentes des indicateurs sociaux et économiques suggère une mise en garde lorsqu'il s'agit de développer et d'utiliser les indicateurs. Les indicateurs ne sont pas des fenêtres neutres sur le monde. Nous devons retourner encore et encore aux hypothèses qui sont derrière les anciennes et nouvelles mesures de la vie sociale et économique.

## Les indicateurs dont on se sert

Dans la présente partie, nous examinerons quelques-uns des principaux indicateurs sociaux et économiques, de même que les hypothèses qui les sous-tendent, plus particulièrement sous l'angle des divergences hommes-femmes. Nous avons choisi cinq mesures économiques et sociales bien connues. La première série d'indicateurs que nous passerons en revue est le Système de comptabilité nationale (produit intérieur brut (PIB) et revenu réel disponible par habitant ou par ménage), auquel on a peut-être le plus souvent reproché de ne pas tenir compte des aspects liés au sexe. Nous étudierons ensuite les données relatives au marché du travail, en particulier les indicateurs renommés de l'Enquête sur la population active. Nous examinerons en troisième lieu un indicateur social étendu, soit l'indice des conditions sociales. Nous passerons ensuite à l'indice du développement humain (IDH) et à sa variante, l'indicateur des disparités des sexes dans le développement (IDSD) élaboré par les Nations Unies. Au chapitre des indicateurs des divergences hommes-femmes, nous étudierons l'indicateur de l'habilitation des femmes (IHF), également produit par l'ONU. En dernier lieu, nous examinerons les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes (IEES) produits par les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine.

**Ici, on a examiné cinq indicateurs sociaux et économiques prédominants.**

### Revenu réel disponible par ménage, PIB (SCN)

Le Système de comptabilité nationale, qui regroupe le produit intérieur brut (PIB), la consommation, le revenu réel disponible, la productivité (rendement par personne), etc., sert de nos jours de fondement à la plupart

des analyses macroéconomiques. Les spécialistes des comptes nationaux s'empressent de signaler que le système ne mesure pas le bien-être social mais plutôt l'activité axée sur le marché au sein d'une société et la répartition des ressources en fonction des utilisations principales (Statistique Canada 1975, p. 28).

**L'indice de développement humain et les autres mesures dérivées des Comptes nationaux ignorent les disparités entre les hommes et les femmes.**

Les lacunes du PIB ont été bien documentées et largement débattues (Eisner 1994). Pour commencer, le PIB et d'autres mesures dérivées du Système de comptabilité nationale ne prennent pas le sexe en considération. Ce sont seulement les transactions fondées sur le marché qui sont comptées ou compilées à partir des analogies de marché. Plus encore, le revenu réel dont on dispose par ménage est employé comme proxy pour le bien-être économique, tandis qu'on ne trouve aucune information sur la répartition à l'intérieur des ménages.

Les spécialistes des comptes nationaux s'efforcent de remédier à certains de ces problèmes tels que les problèmes liés à la non mesure de la production ménagère, la valeur des temps libres, les estimations des dégâts causés à l'environnement, la comptabilité qui porte sur l'épuisement des ressources.

**Les comptes nationaux qui tiennent compte des disparités entre les hommes et les femmes posent des problèmes particuliers, tels que la difficulté de démêler la production des entreprises.**

Les Comptes nationaux qui tiennent compte des disparités hommes-femmes posent des problèmes particuliers, en ce sens qu'il est alors difficile d'établir une distinction entre la production des entreprises et la consommation par les familles en se fondant sur une base cohérente axée sur le sexe. On espère en arriver à élaborer une estimation du revenu réel disponible en fonction du sexe, même si l'ensemble des problèmes soulevés par la répartition du revenu selon le sexe ne se prête pas à une analyse en l'occurrence. En fait, il est important de se rappeler que les comptes nationaux sont essentiellement la synthèse d'un grand nombre d'enquêtes menées grâce à des entreprises, à des gouvernements et à des particuliers et également à des dossiers administratifs. Avant de pouvoir en arriver, dans ce contexte, à la sensibilisation au traitement différent réservé aux hommes et aux femmes, il faudrait donc établir les sexospécificités eu égard aux comptes nationaux.

### **Les indicateurs de la population active**

Cette enquête sur les conditions du marché du travail, menée depuis longtemps déjà, débouche sur une désagrégation détaillée des données, selon le sexe, l'âge, la région, la branche d'activité, etc. L'Enquête sur la population active (EPA) constitue de ce fait une source facilement accessible d'indicateurs de la performance individuelle (ex. : le taux de

chômage des femmes), d'analyses tenant compte du traitement différent réservé aux hommes et aux femmes (ex. : la comparaison des taux d'activité selon les groupes d'âge ou le sexe) et les indicateurs de l'égalité entre les sexes (ex. : le ratio du taux de chômage des femmes par rapport à celui des hommes).

L'Enquête sur la population active (EPA) a été élaborée au moment où le plein emploi était un objectif de premier plan des administrations, les taux d'activité des femmes augmentaient rapidement et l'arrivée sur le marché du travail des Canadiens issus de l'explosion démographique d'après-guerre faisaient croître la population source. Il n'est donc pas étonnant de constater que la majeure partie des efforts consacrés au perfectionnement de l'EPA visaient à mieux comprendre ces phénomènes.

L'enquête est basée sur plusieurs hypothèses révélatrices du sexe quant à la nature de la participation économique, c'est-à-dire l'emploi de la population active rémunérée – et les tendances du travail en général. On établit des distinctions formelles entre ceux qui sont économiquement actifs (les employés et les sans emploi) et ceux qui ne sont pas dans la population active. On entend par tendances d'emploi des hommes le modèle par rapport auquel on mesure tous les participants de la population active et leur activité.

### L'indice des conditions sociales (variante canadienne de l'indice de Fordham)

L'indice des conditions sociales (Index of Social Health) est diffusé chaque année par le Institute for Innovation in Social Policy, rattaché à Fordham University de Tarrytown dans l'état de New York. M. Marc Miringoff a élaboré cet indice pour suivre l'évolution du bien-être social aux États-Unis. L'indice regroupe des indicateurs socio-économiques se rapportant à 16 sujets politico-sociaux qui recourent toutes les étapes de la vie.

On mesure chaque indicateur en le comparant aux deux extrêmes (plus favorable et moins favorable) de son propre rendement pendant une certaine période. Les cotes de 10 et de 0 sont respectivement attribuées au plus favorable et au moins favorable rendements. Toutes les autres observations sont notées sur cette échelle de 0 à 10, fondée sur le rendement relatif de l'année en question. On calcule la moyenne des cotes de chaque indicateur et on les exprime sous la forme d'un pourcentage pour en arriver à une cote globale. Si toutes les cotes individuelles enregistrées pendant l'année sont les meilleures pour la période en question, l'indice s'établit à 100. Le rendement décroissant de l'une ou

**Chaque indicateur utilisé dans l'indice des conditions sociales est une mesure relative sur une période de temps donnée.**

l'autre mesure entraîne le fléchissement de la cote de l'indice. L'institut susmentionné établit le profil des cotes annuelles de l'indice en fonction du PIB par habitant afin de comparer les progrès sociaux et économiques.

Satya Brink et Allen Zeesman se sont servi de cette méthode pour dresser le portrait de l'évolution sociale au Canada pour la période allant de 1971 à 1994, après avoir adapté le modèle américain en fonction des réalités sociales du Canada. Selon les auteurs, la fin des années 1970 correspond aux années les plus favorables dans notre pays, du point de vue de l'indice des conditions sociales. Cet indice a enregistré un fléchissement marqué de 1980 à 1983, après quoi il est demeuré assez stable jusqu'en 1989 et il a de nouveau reculé au cours des deux années suivantes. L'indice s'est brièvement redressé en 1992 et s'est stabilisé au niveau enregistré dans les années 1970 (Brink et Zeesman, p. 8). Les auteurs ont également calculé l'indice pour divers groupes d'âge, en se fondant sur des indicateurs avec strates d'âges, et ce pour chaque province.

L'indice Fordham des conditions sociales est un modèle conceptuel régi par des considérations démographiques. Il est fondé sur une méthodologie relative de conversion des variables sociales en unités qui figurent sur une échelle commune. On procède alors au rapprochement de l'échelle et du rendement d'un pays dans le temps. Tous les éléments font l'objet d'une pondération égale dans le calcul de la cote finale de l'indice.

**L'indice des conditions sociales est une autre mesure qui ignore les disparités entre les sexes.**

L'indice des conditions sociales est une mesure non sexiste. Il repose sur l'hypothèse que les déterminants des facteurs sociaux sont les mêmes dans le cas des hommes et dans celui des femmes. Bien qu'il soit possible de désagréger chaque indicateur selon le sexe, la question des composantes individuelles de l'indice persiste néanmoins. Doit-on faire une distinction entre les conditions sociales propres aux hommes et celles propres aux femmes? Les indicateurs dont on se sert dans l'indice saisissent-ils les aspects clés des conditions sociales propres aux femmes? Le suicide des adolescents est de toute évidence une mesure importante de la santé des jeunes. Étant donné que les garçons ont beaucoup plus de chances que les filles de ne pas rater leur suicide, ils représentent une proportion beaucoup plus élevée des suicides déclarés. Toutefois, nous savons que la dépression fait des ravages chez les adolescentes. À la lumière de ce qui précède, on peut se demander si cet indicateur est le meilleur outil pour évaluer la santé mentale des adolescents et adolescentes.

L'autre hypothèse clé sous-jacente à ce modèle est que ce dernier est fondé sur des attributs individuels ou familiaux. Le modèle ne permet pas de saisir les aspects relationnels des conditions sociales. Cette méthodologie, en vertu de laquelle on dresse un bilan de l'évolution en fonction des années les plus et les moins favorables, pour une période donnée, nous

permet de comparer dans le temps seulement les conditions sociales qui valent pour les femmes, non pas celles qui différencient les hommes et les femmes.

### L'indice du développement humain (IDH) et l'indicateur de l'habilitation des femmes (IHF)(PDNU)

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) diffuse chaque année depuis 1990 l'indice du développement humain (IDH). Ce dernier établit des comparaisons entre 175 pays, fondées sur trois mesures fondamentales : la longévité, le niveau d'instruction et le niveau de vie.

En 1995, dans le *Human Development Report*, les Nations Unies faisaient état d'une modification apportée à l'IDH afin de tenir compte des divergences entre les sexes, ce qui a permis d'obtenir l'Indice des disparités des sexes dans le développement (IDSD) (PNUD 1995, chapitre 3). La manière de calculer le degré de réalisation de ce dernier indice est similaire à celle de l'IDH, exception faite des désagrégations ou des ajustements effectués en fonction des divergences entre les hommes et les femmes. L'une des principales innovations est la pénalité prévue en cas d'inégalité, en vertu de laquelle la hausse de l'IDSD coïncide avec celle du degré de réalisation des hommes et des hommes ou avec la diminution de l'inégalité entre les deux sexes. Soulignons également le fait, tout aussi important, que cette pénalité est explicite et transparente, ce qui signifie que d'autres personnes peuvent l'amplifier ou l'amoindrir et recalculer les mesures.

Le modèle sous-jacent en l'occurrence est celui du « capital humain », en vertu duquel on évalue le « progrès » en fonction des gains enregistrés, par habitant, dans le domaine de l'alphabétisation, de la santé et du produit intérieur brut.

La diffusion de l'IDSD a coïncidé avec le lancement d'un autre indicateur, soit celui de l'habilitation des femmes (IHF). Ce dernier porte essentiellement sur la participation à la vie économique, politique et professionnelle. Les composantes sont le revenu par habitant, la part des sièges du parlement et la part de l'emploi dans les catégories professionnelles relevant des secteurs de l'administration et de la gestion et des techniques et professions. Les pénalités découlant de la faible participation des femmes s'appliquent à toutes ces composantes.

Tous ceux qui savent comment fonctionne le Parlement peuvent se demander si l'accès est bel et bien synonyme de pouvoir. On pourrait faire les mêmes observations au sujet des conseils de direction de firmes et

**L'indice de développement humain a été modifié afin de refléter les divergences entre les hommes et les femmes, ce qui a conduit à la création de l'indice des disparités des sexes dans le développement.**

**On a également introduit l'indice de l'habilitation des femmes qui se concentre sur la participation économique, politique et professionnelle.**

d'organismes du secteur privé. Les Nations Unies doivent toutefois élaborer des mesures aux fins desquelles il est possible de recueillir des données pour la plupart des pays du monde.

L'IHF porte la marque du modèle sous-jacent des obstacles « structurels », bien que le capital humain puisse également jouer un rôle fort déterminant quant au choix d'une profession.

### *Les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes (ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine)*

Les *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes* sont fondés sur les résultats d'une étude parrainée par les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine. Ces indicateurs ont pour objet de dresser un tableau détaillé de la situation économique des femmes au Canada. Le projet vise à soutenir le dialogue public et la formulation des politiques, et à promouvoir l'objectif de l'égalité accrue des sexes.

Les indicateurs se divisent en trois groupes : le revenu, le travail et les études. Dans chaque catégorie, des indicateurs sont élaborés qui tiennent compte d'aspects souvent négligés des réalités économiques des femmes, prêtent de la valeur à la fois aux divergences et aux similarités entre les femmes et les hommes et établissent un lien entre les aspects économique et social de la vie. Tous les indicateurs sont calculés pour le Canada et les provinces et territoires et font état de moyennes pour les femmes et les hommes dans le temps. Ils sont fondés sur les attributs individuels des hommes et des femmes. Lorsque cela est possible, ils tentent de tenir compte de la situation des femmes dont l'âge, l'instruction, la profession et les caractéristiques d'emploi varient, de même que de celle des femmes qui ont de jeunes enfants.

Les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes se présentent tous sous la forme d'indices qui utilisent le ratio hommes-femmes, pour lequel 1,0 représente l'égalité. Les ratios inférieurs ou supérieurs à 1,0 signalent une inégalité entre les sexes ou un déséquilibre de l'indicateur en question. Par exemple, l'indice de la charge de travail globale examine le degré d'égalité par rapport à la charge de travail globale définie en heures consacrées à la fois au travail actif rémunéré et au travail non rémunéré doté d'une valeur économique (ex. : soins aux enfants, aide à des parents, tâches ménagères, bénévolat). En 1992, la charge de travail globale moyenne des Canadiennes et des Canadiens atteignait respectivement 8,9 heures et 8,3 heures par personne par jour. L'indice de la charge de travail s'établissait donc à 1,08 (obtenu en divisant le chiffre des femmes



par celui des hommes). Dans ce cas, l'écart attribuable au sexe était de 0,08 et les femmes accomplissaient la majeure partie de l'ensemble des travaux.

Les indicateurs de l'égalité entre les sexes représentent une tentative innovatrice de mieux comprendre l'égalité entre les sexes au Canada. Dans le contexte des restrictions découlant des séries de données et des définitions existantes, ces indicateurs fournissent une vaste série de mesures du statut économique relatif des femmes et des hommes. Ils sont conçus pour contourner expressément les restrictions qui surgissent lorsqu'on se préoccupe exclusivement des attributs individuels et pour s'orienter vers les rapports individuels entre les hommes et les femmes. Ils font ressortir les aspects quantitatifs du statut économique et ne tentent pas de mesurer d'autres aspects plus qualitatifs ou subjectifs. La notion d'égalité évoquée en l'occurrence est de toute évidence fondée sur le statut égal ou « identique » des personnes.

## Produire de bons indicateurs

Par suite de la préparation de cet exposé, nous avons dressé une liste des critères de validité des indicateurs sociaux et économiques (y compris l'incorporation de la dimension sexuelle). Ces critères s'appuient sur les travaux de Anderson (1991, p. 49 et suivantes), Carvalho et White (1994, p. 13) et une étude récente de l'ACDI (Beck et Stelcner 1997).

### Comment un indicateur devrait être conçu?

Le premier groupe de critères comporte principalement des points techniques qui tournent autour du thème général de « quantification ». Nous indiquons ci-dessous notre désir d'aborder des aspects plus qualitatifs, mais nous avons besoin d'élaborer des outils pour leur inclusion dans les indicateurs sociaux et économiques.

- Une mesure quantitative – ayant des propriétés qui comprennent la non ambiguïté, la cohérence et la sensibilité.
- Spécificité – permet de mesurer le problème à résoudre ou la caractéristique à améliorer.
- Précision de la définition – suffisamment bien définie pour que des personnes différentes puissent obtenir des mesures reproductibles dans le temps et d'une région à l'autre.
- Validité technique – les données doivent être fiables, actuelles et bien étayées.

**L'utilisation des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes comme mesure de la position économique relative des hommes et des femmes est une façon innovatrice de mieux comprendre l'égalité entre les sexes au Canada.**

**Il y a plusieurs critères de développement de bons indicateurs économiques et sociaux.**

- Mesure représentative en soi ou représentative de quelque chose d'important; par exemple, la mesure d'un problème crucial.
- Pertinence – adaptée au besoins des utilisateurs.
- Désagrégation – Toutes les données devraient être désagrégées par sexe. Il est également souhaitable d'effectuer une désagrégation par âge, par ethnicité et par groupement socio-économique. On devrait aussi mettre l'accent sur les divers rôles des sexes (état matrimonial, constitution de la famille, occupations, etc.).
- Capacité de mesurer également divers secteurs géographiques, groupes sociétaux, etc., afin de pouvoir mesurer la répartition et le niveau ou le changement.
- Participation – collecte participative à laquelle tous les intéressés contribuent.
- D'avant garde – mesure des tendances antérieures et mise en lumière de préoccupations qui peuvent sembler dénuées d'importance directe ou être invisibles même.

#### Comment minimiser les ressources employées dans la construction d'un indicateur

Ces critères sont particulièrement indiqués pour ceux qui ont peu de ressources.

- Déjà disponible ou facile à mesurer à partir des données existantes.
- Le nombre de composantes sélectionnées devrait être faible.
- Être sélectif – se limiter à un nombre relativement faible d'indicateurs de priorité qui correspondent aux problèmes fondamentaux ou aux aspects importants de la société.

On espère que certaines organisations vont continuer à repousser les frontières en ignorant ces critères. Sinon, on fera peu de progrès véritable quant à la qualité des indicateurs qu'on utilise.

#### Comment communiquer l'histoire de l'indicateur

Le fait d'avoir un indicateur n'est qu'une partie du travail. Son but est d'influencer les autres. Par conséquent, on devrait en parler dans les médias, dans les rapports et dans la conversation ordinaire. À cette fin, on devrait garder à l'esprit les critères suivants :

- Compréhensibilité – facile à comprendre.
- Court laps de temps entre la date de l'événement et la disponibilité de l'indicateur (rapidité de diffusion).
- Comparabilité internationale indiquée.
- Adaptabilité – peut être utilisé par divers pays et dans diverses circonstances.

### Considérations supplémentaires

Il se peut que les indicateurs qui sont fondés sur une numérotation **ordinaire** plutôt que **cardinale** soient moins sensibles aux données sous-jacentes sur les quantités et les prix (aspect du volume et de l'inflation), aux méthodes dont on s'est servi pour apporter des ajustements en fonction de la taille des familles et des économies d'échelle dans les ménages, à l'existence d'un rationnement et à la taille du panier utilisé (Hentschel et Lanjouw 1996, p. 3).

Il se peut qu'on ajuste les dépenses du ménage (ou d'autres concepts agrégés) en fonction du nombre de personnes ou de leurs « besoins », en appliquant des « échelles d'équivalence » afin de normaliser le chiffre obtenu. Cette approche repose sur l'hypothèse implicite que la baisse de consommation d'un membre du ménage correspond à un besoin relatif moins grand au sein de ce dernier. Mais il se pourrait que cette baisse soit la marque de schémas de discrimination **au sein** du ménage, qui n'ont rien à voir avec les « besoins » réels (Hentschel et Lanjouw 1996, p. 32).

La désagrégation par sexe est-elle suffisante? La notion de sexe peut s'appliquer à n'importe quelle catégorie mais, d'ordinaire, comporte l'idée d'un rapport ou d'un rôle qui lie les parties. Par exemple, les rôles de l'homme et de la femme peuvent varier selon la composition de la famille (célibataire, divorcé(e) ou séparé(e), ou marié(e), avec ou sans enfant, etc.).

Les mesures peuvent ne tenir compte que d'une seule sphère ou catégorie d'activité ou d'une seule période de temps. Reconnaît-on la valeur du travail non rémunéré? Des soins aux enfants? Des loisirs?

Il se peut que les mesures aient trait à l'agrégation de diverses unités d'observation, par exemple, des personnes, des familles, des sociétés ou des collectivités. Dans ce cas, il est possible qu'on ne puisse pas effectuer

la désagrégation selon le sexe. En fait, il se peut que les unités regroupent une proportion non définie de répondantes et de répondants ou de membres de l'un ou l'autre sexe.

Il est néanmoins possible d'effectuer certains ajustements en fonction des disparités entre les sexes. Par exemple, le PNUD utilise les écarts salariaux et les écarts d'activité pour élaborer un substitut du revenu d'emploi relatif qui, par la suite, permet de corriger le PIB par habitant. L'emploi d'une "penalty function" présente un intérêt particulier. Elle peut pondérer de manière différentielle les variations des hommes et des femmes selon l'importance qu'on accorde à l'égalité entre les sexes (PNUD 1995, chapitre 3).

## **Orientations pour de meilleurs indicateurs**

Au symposium, il y a eu une discussion fructueuse sur les questions soulevées dans cet exposé. Nous résumons d'abord certaines des principales questions soulevées durant les ateliers. Nous avons également élargi l'ensemble de nos recommandations du premier brouillon de l'exposé pour y inclure des suggestions supplémentaires tirées des ateliers.

### **Questions abordées aux ateliers**

Plusieurs modèles implicites sous-tendent les indicateurs sociaux et économiques. Certains se concentrent sur les individus : leurs revenus, leur capital humain et leur santé. Mais le sexe porte sur le « collectif » ou les rôles des hommes et des femmes. Le cadre de travail ou le modèle doit considérer ces rapports en particulier. De plus, la configuration des institutions et la manière dont elles se comportent est important.

Un modèle de l'égalité entre les sexes se concentre à la fois sur les niveaux et les taux de changement des composantes. Par exemple, augmenter le revenu est un résultat positif si les deux sexes participent à cela. La croissance plus rapide du niveau du faible revenu est également indiqué, ce qui implique un mouvement vers la convergence.

Mesurer l'activité fondée uniquement sur le marché ne suffit pas; on doit inclure le secteur non officiel, le secteur des ménages et avoir un vaste aperçu de la société afin de refléter les activités des deux sexes.

La décision d'être mesuré n'est pas quelque chose qu'on doit prendre à la légère. Dans les communautés autochtones, il y a un débat important sur la question à savoir si l'on doit ou non être renseigné. Cela s'accroît particulièrement lorsque la mesure doit atteindre des objectifs qui ne sont pas nécessairement dans leur intérêt en tant que groupe ou dans le soutien de décisions auxquelles ils ne participent pas. C'est cela aussi la problématique « homme-femme ».

Les indicateurs ne sont pas « neutres ». Ils sont censés être utilisés pour élever la conscience, pour mesurer quelque chose dans le but de faire partie du « jeu » de l'élaboration de politiques étayées par des preuves. Ils peuvent aussi mesurer un écart entre l'état ou le degré désiré et les conditions actuelles. Il est préférable que la perception de l'état désiré puisse être développée avec la pleine participation des divers groupes intéressés. La prolifération des indicateurs devrait être perçue comme un signe d'insatisfaction des mesures actuelles.

Une distinction a été établie entre « les clients » et « les citoyens, » en pensant aux utilisateurs des données statistiques. Il y a un problème lorsque les organismes statistiques traitent les gens comme des sources de revenu selon le principe que le client doit payer, tandis que l'on s'attend à ce que les citoyens donnent leurs opinions dans les débats politiques. Devrait-on rendre les données plus accessibles aux citoyens, et ce gratuitement?

**Les gens devraient-ils être traités comme des sources de revenu selon le principe que les utilisateurs doivent payer?**

Les projets de création d'indicateurs qui sont actuellement en route tendent à être dominés par les valeurs du système de marché qui mettent l'accent sur les transactions dans les ressources commercialisables plutôt que sur ce qui traite des relations. Ils ont aussi tendance à éviter de traiter des questions liées au sexe et de représenter les réalités des femmes. Ils se concentrent fortement sur les données et les outils quantitatifs et négligent l'élaboration de données qualitatives. On ne fait également pas assez de tentatives de validation systématique des indicateurs.

### Recommandations à l'intention des organismes statistiques

Nous avons regroupé les recommandations tirées des ateliers du thème II et synthétisé les autres issues du brouillon initial sous cinq en-tête importantes, en fonction de ceux qui sont responsables du suivi des recommandations. Nous vous demandons de jeter un coup d'oeil sur la totalité de l'ensemble pour avoir une idée des imperfections actuelles que nous souhaitons tous surmonter pour améliorer les indicateurs et leur capacité à inclure la dimension sexuelle.

L'organisme statistique central possède le plus grand nombre de recommandations portées à son attention. Cela reflète son importance stratégique dans la procuration de bases de données sous-jacentes à la plupart des analyses. Par conséquent, en tant qu'organismes promoteurs du symposium, on ne s'attendait pas à « entre parler de cela par les participants ». Mais tous le monde devrait se rappeler que les organismes statistiques répondent à des besoins urgents. À l'instar des utilisateurs et

des producteurs d'indicateurs, il est extrêmement important que vous preniez la parole souvent, fortement, et par l'entremise d'autant de canaux que possible. Sinon, les changements ne vont se produire que lentement.

**Il y a plusieurs recommandations qui peuvent être orientées vers les organismes statistiques centraux.**

- Les enquêtes sur les ménages devraient être désagrégées par sexe et par rôles sexuels (Banque mondiale 1995, p. 63 et suivantes, Elson 1993, p. 244 et suivantes).
- On devrait accorder une priorité accrue aux analyses des séries existantes de données qui tiennent compte des disparités hommes-femmes.
- On devrait recueillir périodiquement des données sur l'utilisation par la population des services de santé et d'éducation, dans le contexte d'enquêtes nationales sur la consommation et les dépenses.
- Envisager la possibilité d'élargir le contexte de la comptabilité du revenu national pour y introduire la valeur du travail non rémunéré et le réduire en fonction de la dépréciation environnementale.
- Recueillir un plus grand nombre de données auprès des personnes au sujet de la consommation et des biens afin de mieux saisir la répartition et le contrôle des ressources au sein des ménages.
- Recueillir plus de données sur l'accès aux services de crédit et d'information par les hommes et les femmes.
- Faire une plus grande place aux données recueillies au moyen d'un panel (séries chronologiques pour les particuliers) afin de faciliter des analyses plus détaillées du comportement des ménages dans le temps.
- Il faudrait élaborer des mesures du revenu sensibles aux distinctions entre le revenu monétaire payé ou gagné, dépensé ou relevant d'un pouvoir discrétionnaire.
- Élaboration de méthodes comptables et de vérifications dans les domaines social et environnemental afin de rattacher les indicateurs de groupe ou autres organismes à des indicateurs plus larges (Anderson 1991, p. 94-95).
- Une partie importante du budget de Statistique Canada devrait être consacrée à l'implémentation de l'analyse fondée sur le sexe et à l'intégration de l'analyse aux activités statistiques permanentes.
- Statistique Canada devrait s'engager à effectuer des consultations constructives auprès des divers groupes de femmes, y compris les

groupes autochtones, au sujet de l'analyse comparative entre les sexes et des besoins en information de ces groupes. Les résultats de ces consultations devraient être publiés.

- Statistique Canada devrait inclure les organisations non gouvernementales dans son initiative de libération des données. Cela aiderait les organisations bénévoles à devenir des utilisatrices de données bien informées.

Une autre liste de suggestions encore plus longue a été dressée par M<sup>me</sup> Birgitta Hedman de Statistics Sweden (Hedman et Perucci 1997, p. 4 et suivantes). Cette dernière signale en outre que les lacunes des données et les biais touchent autant les hommes que les femmes. Le manque de renseignements sur les rôles assumés par les hommes et les femmes l'un envers l'autre et séparément est à l'origine du problème des statistiques sur les disparités entre les sexes.

#### Recommandations à l'intention des constructeurs d'indicateurs

Il ne suffit pas de laisser l'organisme statistique avec ces recommandations. Dans le monde réel, ce sont les créateurs d'indicateurs qui vont utiliser les données publiées et participer aux débats concernant la politique et les autres choix. Les recommandations suivantes sont orientées vers les institutions publiques et privées qui produisent des indicateurs sociaux et économiques.

- On devrait élargir l'analyse des renseignements désagrégés par sexe aux institutions scolaires et privées (Banque mondiale 1995, p. 63 et suivantes)
- Élaboration d'indicateurs pour des concepts importants, mais difficiles à mesurer, notamment la participation démographique, la vitalité de la vie communautaire, le respect des droits de la personne, etc. (Anderson 1991, p. 94-95).
- Séries d'indicateurs représentatifs des divergences en matière de priorités pour divers groupes (ex. : les groupes régionaux).
- Il faudrait apporter des ajustements aux calculs effectués au titre des écarts se rapportant aux divergences biologiques ou « naturelles », et en prendre note. Par exemple, pour des raisons biologiques, il se peut que la durée de vie des femmes dépasse de cinq ans celle des hommes. Pour faire en sorte que la durée de vie relative puisse servir d'indicateur de disparités entre les sexes, il conviendrait peut-être de corriger au préalable ce chiffre à l'instar du PNUD.

- Il faudrait définir des indicateurs de **l'égalité** entre les sexes pour les domaines dans lesquels l'égalité, ou la valeur 1, est le résultat souhaité. (Ce qui n'est peut-être pas le cas pour ce qui est des taux d'incarcération.) En même temps, il peut s'avérer utile d'élaborer des indicateurs de **l'inégalité** entre les sexes qui soulignent les différences.
- Il faudrait définir des modèles implicites. À cet égard, les indicateurs fondés sur divers modèles différents peuvent être utiles.
- Les concepteurs des indicateurs devraient donner une dimension sexuelle à leur travail, ou encore devraient préciser clairement pourquoi ils ne l'ont pas fait. Par exemple, on devrait mentionner le manque de données ou faire une démonstration que l'analyse comparative entre les sexes ne fait aucune différence pour le comportement de l'indicateur .
- Il faudra employer des outils particuliers pour incorporer l'information qualitative, en utilisant « la rétroaction » des gens qui ont été mesurés et en validant les indicateurs. Ces outils nous permettront de nous attaquer aux défis tels que celui de représenter correctement les réalités des femmes vis-vis la violence et l'insécurité.

#### Recommandations à l'intention des utilisateurs et utilisatrices des indicateurs

**Une utilisatrice ou un utilisateur averti est la meilleure assurance que les indicateurs appropriés seront utilisés.**

Une utilisatrice ou un utilisateur averti est la meilleure assurance que les indicateurs appropriés à la question actuelle seront utilisés. À cette fin, certaines recommandations comprennent :

- Définition d'un accord général se rapportant à une série d'indicateurs de priorité qui servirait de base en vue d'accroître l'influence politique (Anderson 1991, p. 94-95).
- Publicité pour les indicateurs de priorité (Anderson 1991, p. 94-95).
- Évaluation d'institutions internationales (ex. : la Banque mondiale, le fonds monétaire international, G-7) à la lumière d'autres indicateurs.
- Les utilisateurs doivent exiger une meilleure documentation des modèles qui sous-tendent les indicateurs. Ils ont besoin de la preuve d'une validation des résultats de l'emploi de l'indicateur. De plus, on devrait fournir suffisamment d'information sur le processus de consultation utilisé pour développer les indicateurs.



## Recommandations à l'intention des décideurs

Il est nécessaire de faire certains changements pour que les indicateurs des disparités des sexes influencent les décideurs. En particulier, les décideurs doivent savoir que les indicateurs sur le sexe sont disponibles et comprendre que les résultats peuvent varier par groupe de sexe. De plus, les déterminants des effets de divers groupes de sexe peuvent varier parmi les groupes. Certaines recommandations qui peuvent aider à améliorer l'acceptabilité des indicateurs incluent :

- Modification des rouages administratifs de sorte qu'on tienne compte des indicateurs de priorité et non plus uniquement de certains indicateurs financiers.
- On devrait exiger, lorsque cela est approprié, que les projets de recherche soumis par les universitaires fassent la preuve que le travail inclura l'analyse comparative entre les sexes. On devrait procurer de l'aide aux ministères qui espèrent maintenant implanter l'analyse comparative.
- Les décideurs de tous les paliers du gouvernement, du secteur privé et du secteur bénévole, doivent être tenus responsables de l'emploi de l'analyse comparative entre les sexes dans leurs délibérations. Cela commence avec leur reconnaissance claire qu'il y a différents déterminants pour les résultats des différents groupes de sexe.

## Autres recommandations

Nous sommes très intéressés au succès manifeste de la Suède, à dispenser de la formation sensible au sexe, à commencer par le premier ministre et les membres du cabinet. Cela nous permet de nous assurer que l'analyse et les indicateurs fondés sur le sexe sont pris sérieusement et qu'au cours des débats politiques, l'autre question importante : « Et est-ce que cela varie selon le sexe? » a été posée.

La formation des fournisseurs et des utilisateurs et utilisatrices de données est importante. Les politiciens doivent recevoir une formation sur la sensibilisation aux différences entre les sexes, l'emploi des indicateurs des disparités des sexes et l'analyse comparative entre les sexes. Cette formation est nécessaire si l'analyse comparative entre les sexes doit être intégrée au processus de prise de décision du gouvernement. Une telle formation devrait faire partie intégrante de la formation pour tous les fonctionnaires et tous les politiciens du gouvernement fédéral.

**Comme point de départ de toutes les initiatives et de tous les programmes, on devrait admettre qu'il y a une différence entre les sexes.**

Même si le symposium a pour objectif principal d'améliorer les indicateurs et nos connaissances à ce sujet, nous ne devons pas oublier que les « connaissances » sont utiles non seulement pour approfondir notre compréhension, etc., mais également pour faire en sorte que les politiques soient globales et contribuent à promouvoir la condition féminine.

### Autres suggestions de lecture

Banque mondiale. (1995). *Toward gender equality: The role of public policy*. Washington, DC : Banque mondiale.

Conseil canadien de développement social. (1997). *La mesure du bien-être : compte rendu du colloque sur les indicateurs sociaux : rapport final*. Ottawa: Conseil canadien de développement social.

PNUD. (1995). Measuring gender inequality. Chapitre 3 dans *Human development report, 1995* (p. 72-85). Oxford : Oxford University Press.

### Bibliographie

Anderson, V. (1991). *Alternative economic indicators*. New York : Routledge.

Bakker, I. (1994a). *La restructuration macroéconomique au Canada : Un point de vue féministe*. Dans *Condition féminine Canada, Articles sur l'égalité économique préparés pour le colloque sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre 1993*, Ottawa.

Bakker, I. (éd.). (1994b). *The strategic silence: Gender and economic policy*. Ottawa : Zed Books en collaboration avec l'Institut Nord-Sud.

Beck, T. et Stelcner, M. (1997). *Guide to gender-sensitive indicators*. Ottawa : ACDI

Block, F. (1986). Productivity as a social problem: The uses and misuses of social indicators. *American Sociological Review*, 51, 767-780.

Brink, S. et Zeesman, A. (1997). *Mesure du bien-être social : un indice de santé sociale pour le Canada*. Document de recherche R-97-9F. Ottawa : Direction générale de la recherche appliquée, Développement de ressources humaines Canada.

Centre canadien de la statistique juridique. (1997). *Criminal justice indicators*. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.

Carvalho, S. et White, H. (1994). *Indicators for monitoring poverty reduction*. World Bank Discussion Papers No. 254. Washington, DC : Banque mondiale.

Cobb, C. et Halstead, T. (Septembre 1994). *The genuine progress indicator: Summary of data and methodology*. San Francisco : Redefining Progress.

Condition féminine Canada. (1996). *Analyse comparative entre les sexes : Guide d'élaboration de politiques*. N° de cat. SW21-16/1996. Ottawa : Condition féminine Canada.

Condition féminine Canada. (1994). *Articles sur l'égalité économique préparés pour le colloque sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre 1993*, Ottawa : Condition féminine Canada.

Conseil économique du Canada. (1974). *Economic targets and social indicators, eleventh annual review*. Ottawa : Conseil économique du Canada.

Eisner, R. (1994). *The misunderstood economy: what counts and how to count it*. Cambridge, MA : Harvard Business School Press.

Elson, D. (1993). Gender-aware analysis and development economics. *Journal of International Development*, 5 (2), 237-247.

Elson, D. (1991). *Male bias in the development process*. Manchester : Manchester University Press.

Folbre, N. (1995). *Engendering economics: new perspectives on women, work, and demographic change*. Annual World Bank Conference on Development Economics, 1995. Washington, DC : Banque mondiale.

Folbre, N. (1994). *Who pays for the kids?* New York : Routledge.

Fordham Institute of Innovation in Social Policy. (1995). *Index of social health: monitoring the social well-being of the nation, 1995*. Tarrytown, NY : Fordham University Graduate Center.

Gilligan, C. (1982). *In a different voice*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Harding, S. (1986). *The science question in feminism*. Ithaca, NY : Cornell University Press.

Harvey, E., Blakely, J. et Tepperman, L. (1990). Toward an index of gender equality. *Social Indicators Research*, 22, 299-317.

Hedman, B. et Perucci, F. (1997). *New challenges in the improvement of gender statistics*. Présenté aux conférences en août 1997 de l'Institut international de statistiques, 31<sup>ème</sup> séance, à l'Istamboul (Turquie).

Hentschel, J. et Lanjouw, P. (1996). *Constructing an indicator of consumption for the analysis of poverty: Principles and illustrations with reference to Ecuador*. LSMS Working Paper No. 124. Washington, DC : Banque mondiale

Innes, J. (1990). *Knowledge and public policy: The search for meaningful indicators*. New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.

Jacobsen, J.P. (1994). *The economics of gender*. Cambridge, MA : Blackwell.

MacDonald, M. (1994). *Qu'est-ce que l'économie féministe ?* Dans Condition féminine Canada, articles sur l'égalité économique préparés pour le colloque sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre 1993, Ottawa : Condition féminine Canada.

Ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine. (1997). *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*. Ottawa : Condition féminine Canada.

Noll, H.-H. (1997). *Social indicators and social reporting: the international experience*. Dans La mesure du bien-être : compte rendu du colloque sur les indicateurs sociaux : rapport final. Ottawa : Conseil canadien de développement sociale.

OCDE. (1982). *La Liste OCDE des indicateurs sociaux. Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE*. Paris : OCDE.

Oregon Progress Board. (1996). *Governing for results: Using benchmarks to define and measure progress toward strategic priorities*. Salem, OR : Oregon Progress Board.

Rossi, R.J. et Gilmartin, K.J. (1980). *The handbook of social indicators: Sources, characteristics and analysis*. New York : Garland STPM Press.

Schwartzentruber, B. (1997). *Quality of life index project: Methodology report*. Toronto : Ontario Social Development Council and Social Planning Network of Ontario.

Shookner, M. (1997). *The quality of life in ontario 1997*. Toronto : Ontario Social Development Council and Social Planning Network of Ontario.

Statistique Canada. (1995a). *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*. Système de comptabilité nationale. N° 13-603F, n° 3 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Ministre de l'industrie.

Statistique Canada. (1995b). *Portrait statistique des femmes au Canada*. N° 89-503F au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (1975). *Les comptes nationaux des revenus et des dépenses*. Volume 3, N° 13-549F au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Information Canada.

Sugarman, D. et Straus, M. (1988). Indicators of gender equality for American States and regions. *Social Indicators Research*, 20, 229-270.

Waring, M. (1988). *If women counted*. San Francisco : Harper-Collins.

Wooley, F. (1994). *La remise en question féministe de l'économie néo-classique*. Dans Condition féminine Canada, articles sur l'égalité économique préparés pour le colloque sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre 1993, Ottawa : Condition féminine Canada.